

# Conflits en perspective

Signer un accord d'entreprise engage toutes les parties ! Cette nouvelle dose de rappel est destinée à la direction, bien sûr. Le SNJ avait demandé que soit inscrit à l'ordre du jour de ce Comité Social et Economique du Siège, un point autour du télétravail.

Le président de l'instance nous communiquait ces chiffres le mois dernier : 2100 demandes d'avenants pour tout le groupe, dont plus de 900 sur notre établissement.

Le SNJ veut comprendre comment l'accord est appliqué.

Le principe de départ était de trouver un équilibre entre les souhaits individuels et le respect des collectifs de travail. Chaque demande est légitime et cela ne peut être remis en cause. Mais nous demandons à la direction de réunir d'urgence les organisations syndicales signataires pour évoquer ce que nous considérons comme des anomalies. Certaines interprétations de la part de managers, au Siège comme dans d'autres établissements du groupe, nécessitent une mise au point de toute urgence.

Préserver un collectif, c'est aussi respecter la charge de travail des salariés. Le SNJ l'a déjà dit et écrit, la rupture conventionnelle collective fait des dégâts. Non seulement son principe était biaisé, mais aujourd'hui le bénéfice/risque joue en notre défaveur. Il faut combler les postes vacants, il faut recruter en intégrant en priorité les CDD réguliers. Cela constitue pour nous une question indissociable de tout débat sur le contenu de nos journaux et sur la pérennité de nos éditions nationales.

De ce point de vue, nous voyons les choses venir avec inquiétude et nous ne sommes pas dupes devant la stratégie de cette direction : on crée le manque d'effectifs et de moyens et ensuite on y trouve prétexte pour réduire la voilure, en fermant une édition par-ci et une autre par-là.

Il n'est pas acceptable de continuer à jouer les pompiers de l'information face aux pyromanes qui ne cessent de faire de la chasse aux ETP l'alpha et l'oméga de nos projets. Les directeurs de l'information et de la rédaction nationale doivent entendre ce message : le SNJ est prêt à aller au conflit sur le terrain de l'emploi et sur celui de l'avenir de nos journaux. Comme il l'est déjà en justice pour défendre les précaires victimes de la politique de la présidente de France Télévisions.

Placer les économies comme dénominateur commun de toutes les réformes au sein de cette entreprise est une posture qui dégrade également le numérique. Un secteur pourtant considéré comme l'un des nouveaux fleurons de France Télévisions. Loin des communiqués clinquants célébrant la réussite de notre site (franceinfo.fr), les journalistes qui y travaillent réclament aussi des moyens à la hauteur de leurs missions.

Oui, même au numérique il manque des bras ! Comme le répète le SNJ, le virage numérique se transforme en sortie de route. Ajoutons à ce chapitre l'annonce faite le 9 novembre 2021 du dernier gadget gouvernemental. Il s'agirait de créer un « grand média numérique de la vie locale », selon les termes de la ministre de la culture et de la communication. Autrement dit, un site commun aux réseaux France 3 et France Bleu laissant augurer un recul du pluralisme. Pour quelle ligne éditoriale ? Pour quelle hiérarchie de l'information ? Avec quels moyens ?

Sans aucun doute, la direction n'hésitera pas à prélever sur les ressources indigentes des rédactions numériques de France Télévisions ! Une nouvelle fois, fusion rime avec confusion pour un projet venu et imposé d'en haut, au nom du soi-disant « Web first », le projet d'entreprise, pour ne pas dire le mantra de la présidente de France Télévisions.

A force de mettre en avant la vitrine tout en délaissant le fonds de commerce, la direction oublie l'essentiel... c'est-à-dire NOUS les salariés et les moyens dont nous avons besoin pour continuer à porter haut les valeurs du Service Public. A force d'écouter et d'exécuter les ordres de la tutelle, plus rien ne se décide ici ! A nous de reprendre la main !•

Paris, le 16 novembre 2021

### Nos élus ont également fait la déclaration suivante en début de séance .....

« Nous ajoutons à ce préalable, une condamnation des plus fermes des propos de mesdames Ernotte et Mayerfeld et de monsieur Guimier, tenus devant la SDJ (Société des Journalistes) de France 2 le 8 novembre dernier.

Interpellés sur le Budget 2022 et le manque de personnel, en particulier dans les rédactions, la direction ose répondre que la solution passe par la levée d'un blocage que serait la carte de presse et le métier de journaliste ! En quelque sorte, le projet ambitieux de la présidente serait clairement de ne plus faire appel aux journalistes pour les reportages, si nous allons au bout de cette logique. Des propos inquiétants et visant de manière déloyale et explicite directement le Syndicat National des Journalistes.

Le SNJ s'était déjà opposé aux métiers hybrides de France Info en précisant que cela était un moyen pour la direction d'abimer tous les métiers, journalistes comme techniciens ! Voilà que Madame Ernotte veut placer son deuxième ou second mandat sous le signe de la provocation et des économies drastiques, au détriment des salariés et des contenus. A ce titre, nous demandons que pendant ce CSE, monsieur Laurent Guimier, directeur de l'information, vienne répondre à nos questions, pour avoir a minima un échange sur ce sujet plus que délicat et d'ores et déjà conflictuel. »

### Vos élus et représentant syndical au siège

Serge Cimino (titulaire)

Béatrice Gelot (titulaire)

Dominique Bonnet (titulaire)

Antoine Chuzeville (suppléant)

Sophie Guillaumin (suppléante)

Francis Mazoyer (RS)